

Monsieur Antonio Haya
37, rue des Merlettes
78360 Montesson

Monsieur Poyer
Société Snet
2, rue Jacques Daguerre
92565 Reuil- Malmaison

Montesson, le 28 mars 2010

Par lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre de licenciement en date du 24 mars 2010 qui me jette dans un profond désarroi. En effet après de nombreuses années consacrées à la Société Snet sans remarque ni mécontentement manifestés à mon encontre, je suis choqué et extrêmement déçu de la décision prise à mon encontre et de la forme adoptée par la Société pour cette décision.

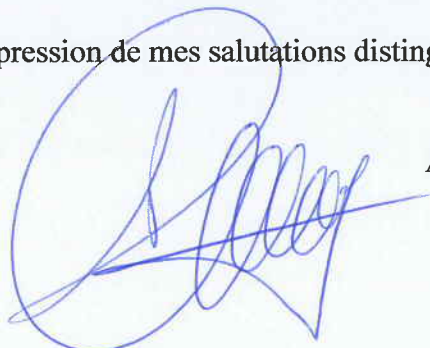
En effet, l'annonce brutale de votre décision, uniquement motivée par mon refus d'accepter ma mutation en qualité de conseiller du président au sein de la Société Eon, témoigne du peu d'égard avec lequel vous traitez vos dirigeants, vous n'avez même pas cru bon de faire un entretien préalable à mon licenciement. Votre attitude n'est absolument pas digne d'une Société comme la votre. Votre décision est d'autant plus intolérable qu'aucune faute ne m'est reprochée. Le simple fait que je n'accepte pas le poste auquel vous semblez vouloir me cantonner ne peut en aucun cas justifier une telle décision. Vous faites bien peu de cas de mon rôle et de ma contribution lors de la transition entre les deux actionnaires.

J'attire également votre attention sur le fait que cette procédure de licenciement a été mise en œuvre par la société Eon, en dépit de mon refus express d'accepter la mutation, comme en témoigne le courrier que je vous ai adressé le 28 janvier 2010. Cette attitude caractérise un véritable passage en force de votre part, en ce qu'elle m'impose de manière totalement unilatérale, un nouvel employeur. Or, vous ne pouvez me contraindre à accepter une modification d'un élément aussi essentiel de mon contrat que la personne de l'employeur.

Par conséquent je n'ai d'autre choix, pour faire valoir mes droits et obtenir réparation du préjudice que me cause la perte de mon emploi, que de vous informer de mon intention de contester les motifs de mon licenciement devant le Conseil de Prud'hommes compétent. J'estime à ce jour ce préjudice à un million trois cent mille euros environ. Ce préjudice est d'autant plus grand que, comme vous le savez, j'aurai pu rester chez Endesa.

De même, compte tenu de ma situation d'ancien dirigeant, et de votre comportement à mon égard, je vous notifie par la présente mon refus d'exécuter mon préavis au service de la Société Eon France, laquelle, en tout état de cause, ne saurait être assimilée à mon employeur.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.



Antonio Haya